

institution très salutaire a disparu avec beaucoup d'autres. Et il est arrivé ainsi que le Pontife romain a perdu l'un des meilleurs moyens qu'il eût de connaître ce qui se fait quelque part de bon et de méritoire ou ce qui pourrait y exister de blâmable, de sorte qu'il fût à même d'y remédier d'une façon opportune.

Une expérience assez longue ayant montré que cette situation ne laissait pas d'être funeste à l'Eglise, le pontife Léon XIII confia à la Sacrée Congrégation du Concile le soin de voir s'il existait quelque moyen de combler cette lacune, eu égard aux circonstances.

La dite Congrégation, après un mûr examen, a estimé qu'il serait excellent d'instituer une certaine Visite apostolique, qui serait effectuée par des hommes revêtus des ordres sacrés, et d'une dignité, d'une doctrine et d'une sagesse éminentes ; ceux-ci, à des époques fixes, parcourraient les diverses régions de l'Italie ; ils apprendraient de la bouche des évêques quelle serait la condition du clergé, celle du peuple, celle du culte ; lorsque besoin en serait, ils constateraient de leurs propres yeux, et, ayant prêté serment de garder le silence pour tout autre, ils en référerait au Siège apostolique.

Ce projet, approuvé par Léon XIII, mais dont l'exécution fut interrompue par la mort de ce Pontife, plut vivement à Pie X, à peine élevé à la chaire de Pierre. Et même il jugea nécessaire que ce plan fut réalisé le plus tôt possible.

C'est pourquoi, accomplissant les ordres de Notre Très Saint-Père, la Sacrée Congrégation du Concile